

**OBJET : Subvention aux associations
Enfance Jeunesse – 1^{er} versement
2018**

L'an deux mille dix-huit, le 6 février à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 30 janvier 2018

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Votants : 32</p> <p>Résultat du vote :</p> <p>Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) Nicole VERARD (Saint Christophe sur Guiers) ; Pierre-Auguste FEUGIER (Saint-Franc) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Céline BOURSIER, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Dominique CABROL à Stéphane GUSMEROLI ; Gérard DAL'LIN à Nicole VERARD ; Nathalie HENNER à Céline BOURSIER ;</p>
--	---

CONSIDERANT la compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDERANT les termes des conventions de fonctionnement et financements, signées avec chaque association Enfance et Jeunesse du Territoire Cœur de Chartreuse,

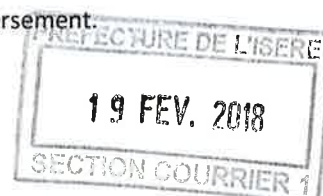
Un premier versement, pour un montant de 50% de la somme versée en année N-1 est nécessaire afin de garantir la trésorerie desdites associations.

CONSIDERANT le tableau récapitulatif des versements présentés à l'approbation du Conseil Communautaire :

Associations	2 016	2 017	2 018
	Total	Total	1er versement
AADEC	51 137 €	50 535 €	25 268 €
AAVE	113 500 €	99 937 €	49 969 €
Crèche FEES ET LUTINS	110 178 €	104 945 €	52 473 €
Crèche le Sac à Jouets	90 391 €	102 795 €	51 398 €
Crèche les Titounets	149 786 €	151 403 €	75 702 €
POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	159 175 €	143 558 €	71 779 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / CRPE	4 943 €	5 042 €	2 521 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / Ludobus	18 488 €	15 942 €	7 971 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / LAEP	14 724 €	19 627 €	9 814 €
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS / ALSH + coordination & actio	116 123 €	101 025 €	50 513 €
TOTAL	828 445 €	794 809 €	397 405 €

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-présidente et être passé au vote montant par montant, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **AUTORISE** le Président à faire procéder aux règlements de ce premier versement.



Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 7 février 2018,



Le Président,

Denis SEJOURNE.